

Localisation	: 42	Référence : IA42000500
Aire d'étude	: Saint-Bonnet-le-Château	
Commune	: Saint-Bonnet-le-Château	
Adresse	: 2 rue de l' Egalité	
Titre courant	: maison	
Dénomination	: maison	

Cartographie : Lambert3 X = 0735414 Y = 0348380

Cadastre : 1824 SU1 375; 1986 AE 309

Statut juridique : propriété privée

Dossier d'inventaire topographique établi en 1996, 1997 par Ducouret Bernard; Monnet Thierry

(c) Inventaire général, 1996

HISTORIQUE

Datation : 1ère moitié 16e siècle, 19e siècle. (daté par travaux historiques) .

Commentaire : La maison date vraisemblablement de la première moitié du 16e siècle, comme en atteste la modénature des baies en façade, même si l'ensemble des façades (place Cdt Marey et rue de l'Egalité) ont été remaniées au 19e siècle. Un escalier en vis demi-hors-oeuvre est placé dans l'angle formé par les parcelles actuelles n° 309 et 310 ; cet escalier, situé dans une petite cour intérieure, dessert en alternance et par demi-niveau ces deux parcelles. La tour de l'escalier a été diminuée en hauteur. Place Cdt Marey, les deux baies du rez-de-chaussée remplacent une ancienne devanture de boutique ; transformation, également, de la première baie du rez-de-chaussée de la rue de l'Egalité : ancienne porte modifiée en fenêtre.

DESCRIPTION

SITUATION : en ville

MATERIAUX

Gros oeuvre : granite; moellon; pierre de taille, moyen appareil

Couverture : tuile creuse

STRUCTURE

Parti de plan : plan régulier

Vaisseaux et étages : sous-sol; rez-de-chaussée surélevé; 3 étages carrés

ELEVATIONS : élévation à travées

COUVERTURE : toit à longs pans; pignon couvert; croupe

DISTRIBUTION : escalier de distribution; escalier tournant à retours avec jour; en charpente; escalier demi-hors-oeuvre; escalier en vis sans jour; en maçonnerie

COMMENTAIRE DESCRIPTIF

Localisation	: 42 - Saint-Bonnet-le-Château	Réf. : IA42000500
Adresse	: 2 rue de l' Egalité	
Titre courant	: maison	
Dénomination	: maison	

La fermeture de l'avant-toit est une génoise à deux rangs. Seule la façade située place Cdt Marey est en pierre de taille, celle-ci a ses niveaux séparés par des bandeaux. Un escalier en bois, tournant avec jour central, auquel on accède depuis la rue de l'Egalité, permet l'accès, d'une part, à la cave et d'autre part, aux étages correspondant aux baies ouvrant sur la rue de l'Egalité. Les baies donnant sur la cour ont été remaniées ou reperçées. Au rez-de-chaussée l'espace intérieur est séparé par un mur de refend percé d'un arc à la modénature en doucine droite.

TYPOLOGIE : parcelle d'angle; génoise; escalier en vis

DOCUMENTATION

ARCHIVES

A.C. St-Bonnet-le-Château

* Série O. Administration et comptabilité communales

1 O5 Généralités et affaires intercommunales : 1852. Démolition de la maison Veuve Fournier à l'angle place du Centre la Châtelaine, de Juillard et du Suchet

DOCUMENTS FIGURES

Vue d'ensemble de la partie haute de la rue de la Châtelaine. Epreuve photographique, vers 1882. (Coll. particulière)

DOCUMENTATION

ANNEXE

1852. Démolition de la maison Veuve Fournier à l'angle place du Centre la Châtelaine, de Juillard et du Suchet. (A.C. St-Bonnet-le-Château, 1 05)

Ville de
St Bonnet le Château

246

Monsieur Le Préfet

Rapport
sur l'état de la
maison de mad^e
V^e Fournier

Montbrison, le 16 juin 1852

Le 22 mai dernier, vous m'avez transmis la lettre ci-jointe de M^r l'adjoint au maire de la ville de St Bonnet le Château, à l'effet d'aller constater l'état de la maison appartenant à Madame V^e Fournier, occupée par le St Valsyre, m^d époux de cette ville, je me suis en conséquence transporté dans cette localité le 16 mai suivant, et j'ai l'honneur de vous adresser le résultat de mes observations.

La maison de Madame V^e Fournier a deux façades, l'une sur la place dite du marché, et est élevée de trois et paraît appartenir à l'architecture du 16^e et 17^e siècles, l'autre en maçonnerie ordinaire, sur la rue Juillard.

Je visite à l'angle de jonction de ces deux façades, une touraille aussi en pierres de taille d'assez forte dimension, à qui il est comme suspendue.

J'ai visité avec un soin très minutieux, toutes les parties extérieures et intérieures de la dite maison, et j'ai constaté en dehors, que la base au cul de lampe de la touraille était fortement fendillée, les pierres ne sont pas bûchées, mais défoncées et les fentes qui en résultent sont nombreuses et ont de deux à six jusqu'à 0.05 de largeur, les fentes sont complètement dégarées de mortier, mais on voit qu'elles sont anciennes. Une de ces fentes assez longue existe au corps de la touraille et a 0.05 de largeur.

au premier étage on aperçoit, toujours à la tour, de simples fissures dont quelques unes correspondent et se font remarquer à l'intérieur, j'ai pu m'assurer que ces dernières étaient nouvelles.

La touraille est aussi fendillée intérieurement au 2^e étage, les fentes paraissent nouvelles, et correspondent en descendant aux précédentes.

Le th^e sur la façade de la place, se compose de deux arcades, un présente pas de traces bien sensibles de dégradations, toute fois dans l'intérieur du magasin, il existe un arc en maçonnerie ordinaire, plus perpendiculaire au sol, à la façade contre laquelle il s'appuie d'un côté, et arcade est fondée en son milieu suivant un arc de cercle, la fissure paraît nouvelle. Toutes ces arcades viennent reposer sur deux piliers d'arête, sur lesquelles on remarque des fissures anciennes, mais qui paraissent s'aggraver, ce qui démontre facilement la chute des enduits aussi anciens les uns que les autres, et qui se détachent retombant par là de ces fissures seulement.

Sur la même façade et au dessus de la porte, existe une fente dans le

Couraille

Rez-de-chaussée

DOCUMENTATION

ANNEXE (suite)

1852. Démolition de la maison Veuve Fournier à l'angle place du Centre la Châtelaine, de Julliard et du Suchet. (A.C. St-Bonnet-le-Château, 1 O5)

Leur Vertical, de 0.002 de largeur résultant des pierres qui se sont brisées.

En général toutes les feutes anciennes qui je vous de constater comme celles dont je parlerai plus loin, sont déformées de mortier, ou le peu qui reste, en présente plus de consistance, ni aucune adhérence, se détache facilement et ne sert plus de liaison aux pierres qu'il soutient.

Le Mur de Chapelle de la façade sur la rue Julliard ne présente point de dégradation apparente.

1^{er} Etage.

La disjonction des pierres de taille se fait remarquer au 1^{er} Etage, et de plus la couverture de la croisée est brisée complètement en son milieu, cet état est évidemment ancien, mais il paraît que la solution de continuité qui en résulte s'agrandit journellement, car elle est arrivée à une largeur de 0.03. Des autres la même pierre est fendue fraîchement du côté de la tour, et n'a pas de joint, et en résulte qu'une moitié de cette couverture tend à tomber, n'ayant plus d'appui, et qu'on a été obligé d'y a peu de temps de placer au milieu de la croisée en bois un bois qui a déjà fléchi en son milieu sous la charge.

Dans le mur à l'intérieur de la maison, en remarquant, surtout du côté de la tour, des fissures dont la capture fraîche dénote qu'elles existent depuis peu de temps.

2nd Etage.

J'ai dit que les feutes de la tour elle existaient aussi au 2nd Etage soit à l'intérieur comme à l'extérieur, et correspondaient avec celles du 1^{er}. De plus ici comme au 1^{er} Etage, la couverture de la croisée est brisée du côté de la tour, cette capture ancienne a fait briser la pierre en ce point de 0.045 au dessus de son niveau, ce qui est le résultat du jeu laissé à l'appareil par les larges joints des pierres de taille, mais en outre aujourd'hui que les autres pierres de la façade ont bougé, ainsi que nous venons de le voir, le côté opposé à la première brisure, s'est fendu tout nouvellement, la capture est fraîche, de sorte que cette couverture peut facilement tomber, n'étant plus retenue que par le défaut de frappe porteur. Le dessus de cette couverture est formé une feute horizontale sur 0.30 de longueur de 0.01 à 0.03 de hauteur traversant le mur à l'intérieur.

3rd Etage.

Le troisième Etage, il n'y a plus autant de feutes aux pierres de taille extérieures, mais intérieurement, il existe des fissures anciennes et est vrai traversant le mur surtout vers la tour, fissures dont l'aspect fait vers les extrémités indique qu'elles tendent à s'agrandir.

Le mur de face sur la rue Julliard, prise intérieurement d'assez nombreuses fissures anciennes, et il surplombe en dehors vers la partie supérieure de 0.01 par mètres. La façade sur la place ne présente pas de surplomb sensible, ce qui confirme que les mouvements n'ont lieu que dans le mur vertical du côté de la tour.

Quelques uns des pierres de taille de la façade, s'écartent vers les joints de contact, s'effritent siége puis s'écarter ainsi, par petit morceaux qui se forment et tombent journellement, ce qui prouve encore mieux que les pierres subissent de fortes pressions, et obéissent à un mouvement de la masse.

DOCUMENTATION

ANNEXE (fin)

1852. Démolition de la maison Veuve Fournier à l'angle place du Centre la Châtelaine, de Juillard et du Suchet. (A.C. St-Bonnet-le-Château, 1 05)

Je conclus de tout ce qui vient d'être décrit, que la maison de Madame Veuve Fournier est en mauvais état, du moins en ce qui regarde les façades, que le soin énorme de la tourelle est la principale cause des dégradations et des mouvements que j'ai constatés, qu'il n'y a pas un danger imminent, tout fait à la condition de faire disparaître complètement la tourelle, et de pratiquer des travaux de rejointoiement et de consolidation, en remplissant avec soin tous les joints et fissures avec un mortier fin bien filé, en changeant les corniches brisées, ou en les soutenant par des étais en fer reposant sur les appuis inférieurs, ce qui protégera les ouvertures de l'air en dedans.

Je dois ajouter que ces ouvrages devraient être exécutés immédiatement à l'intérieur comme à l'extérieur, afin de ne pas attendre que par suite de l'humidité de l'atmosphère, et des mouvements qui se manifestent, les réparations ne deviennent une fiction, qui pourrait compromettre la sûreté publique.

J'ai l'honneur d'être avec Agrément,

Monsieur Le Préfet,

Votre très humble et très obéissant
Serviteur

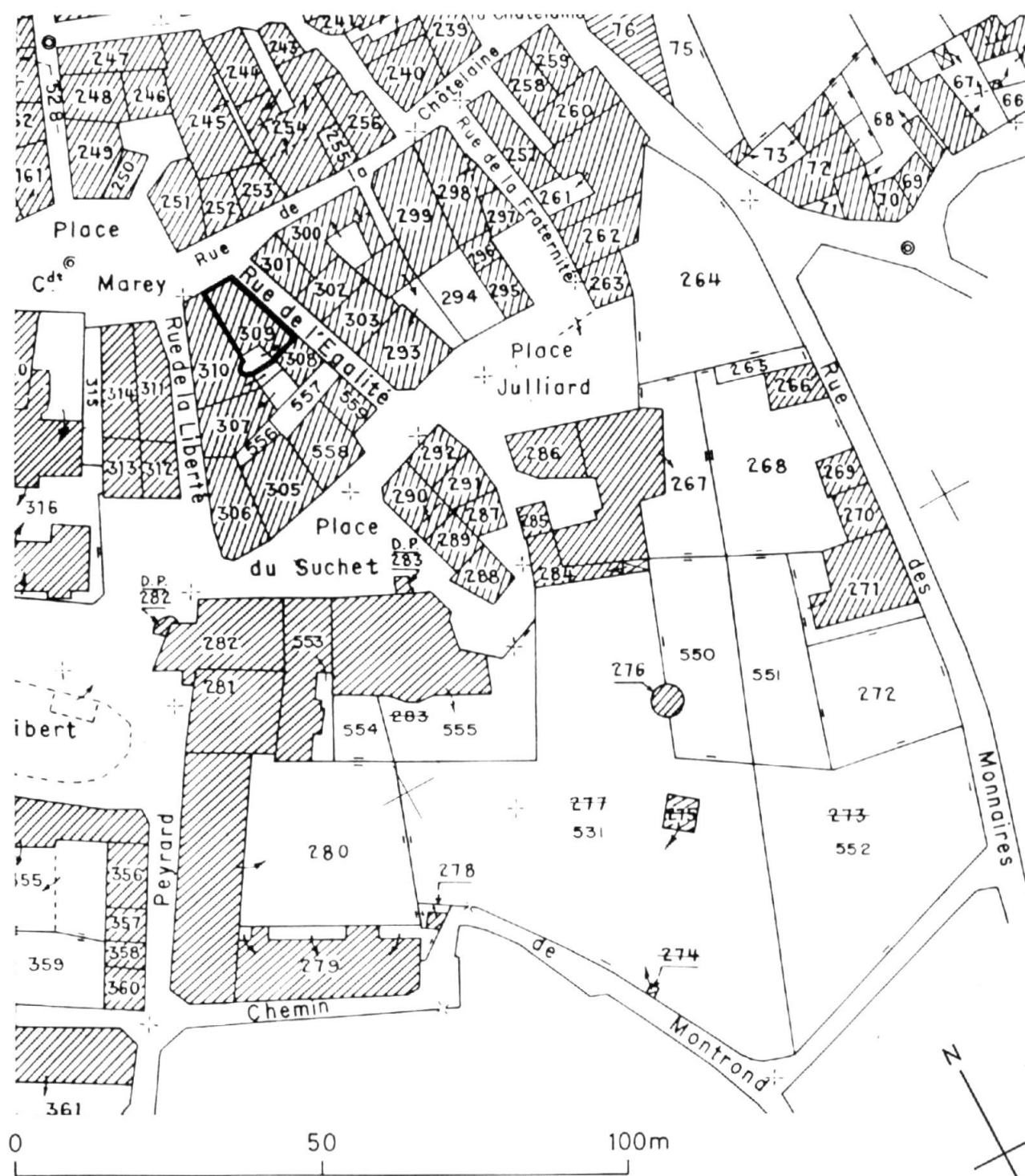
L'Architecte du Département

A. Favrot

Le présent procès-verbal a été signé et
monstré par nous le 28 juin 1852

Fournier
Favrot

Pl. I

Plan de situation, d'après le plan cadastral, mis à jour pour 1986
section AE, éch. 1/1000è.

Doc. 1

Plan-masse, extrait du plan cadastral achevé en 1824. Section unique, parcelle 375



Doc. 2 Vue d'ensemble de la partie haute de la rue de la
Châtelaine. Epreuve photographique, vers 1900.
(Coll. particulière)

Repr. Inv. J.M. Refflé
97 42 0136 X B
99 42 0503 ZB



Fig. 1 Elévation sur la place du Cdt Marey de la maison.

Ph. Inv. A.Franchella
95 42 0244 P
99 42 0486 ZB



Fig. 2 Détail de baies situées au premier étage de la façade sur la
place Cdt Marey.

Ph. Inv. J.M. Refflé
99 42 0152 X



Fig. 3 Détail de baies situées au second étage de la façade sur la
place Cdt Marey.

Ph. Inv. J.M. Refflé
99 42 0153 X



Fig. 4 Détail de baies situées au troisième étage de la façade sur
la place Cdt Marey.

Ph. Inv. J.M. Refflé
99 42 0154 X



Fig. 5 Elévation arrière, sur cour, de la maison ; présence, dans l'angle des deux façades d'une tour d'escalier en vis demi-hors-oeuvre.

Ph. Inv. J.M. Refflé
96 42 0947 P
99 42 0487 ZB

